

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
 Commune de Le Tholy

SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
18	15	15 + 3 pouvoirs

Date de convocation 21 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf novembre à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle des mariages à la Mairie, sous la présidence de **Anicet JACQUEMIN**, Maire.

Présents : **BACHELARD Alexis, BERTRAND Nathalie, CLAUDON Jocelyne, CROQUET David, DANIEL Nadège, FREMIOT Sébastien, GOETZINGER Claude, GRIVEL Jacques, GRIVEL Nathalie, GRIVEL Stéphane, JACQUEMIN Anicet, LALEVEE Renaud, LECOMTE Patrick, MANSUY Jean-Pierre, MARIN Daniel.**

Représentés : **DURAND Danielle (pouvoir à LECOMTE Patrick), DUVAL Celine (pouvoir à GRIVEL Jacques), MASSOTTE Adrien (pouvoir à BACHELARD Alexis).**

Monsieur GRIVEL Stéphane a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Tarifs communaux 2025
N° de délibération : 67_2024

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	3	18	0	0	0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la revalorisation des tarifs, des loyers et des charges des bâtiments communaux loués s'effectue suivant les indices des loyers et du coût de la vie (indice des prix à la consommation). Il propose donc, de conserver certains tarifs en vigueur et d'en augmenter d'autres.

RECETTES :		2023	2024	Prop 2025
Location de la salle polyvalente :				
Abattement sur location de salle				
1° manifestation de l'année pour Associations locale uniquement (Ce qui correspond à une gratuité sur tarif de base.)		205.00 €	205.00 €	350.00 €
Montant de la Caution valant arrhes (votée DCM du 4/7/08)		500.00 €	500.00 €	500.00 €
Forfait de mise à disposition vaisselle		60.00 €	60.00 €	60.00 €
Tarif selon type manifestations :				
Bals, repas dansants des Association ou Stés locales		300.00 €	300.00 €	350.00 €
Bals, repas dansants des Associations ou Stés extérieures		625.00 €	625.00 €	650.00 €
Forfait association locale pour manifestation interne		205.00 €	205.00 €	210.00 €
Autres manifestations (concerts, théâtre, apéritif mariage famille de la commune)				
Sans Sono		205.00 €	205.00 €	210.00 €
Avec Sono		237.00 €	237.00 €	250.00 €
Manifestations/salons commerciaux ou artisans locaux		625.00 €	625.00 €	650.00 €
Locations aux familles				
Tarif Été Du 01/5 au 31/10				
Location pour le week-end		400.00 €	400.00 €	420.00 €
Forfait de mise à disposition vaisselle		60.00 €	60.00 €	60.00 €

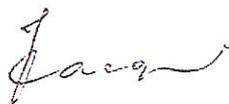
Tarif Hiver Du 1/11 au 30/04						
Location pour le week-end		521.00 €	521.00 €	550.00 €		
Forfait de mise à disposition vaisselle		60.00 €	60.00 €	60.00 €		
Taux horaire nettoyage (appliqué fin de location si état de propreté non satisfaisant)		20.00 €/h	20.00 €/h	25.00 €		
Mise à disposition gratuite pour :						
<ul style="list-style-type: none"> * Manifestations organisées par le Comité des Fêtes ou de Jumelage * Concerts et Manifestations culturelles (entrée gratuite) (Concert Ecole de Musique, Floréal, Société Musicale, Club Arlequins.) Dons du sang / Conjoint(s) survivant(s) * Bal gratuit de la Fête Nationale du 14 juillet 						
RECETTES :		2023	2024	Prop 2025		
. FACTURATION vaisselle louée cassée (rembst / les personnes ou les associations)						
Location Salles : sous la Poste - Rain Brice – salle mariages						
MMA : grande salle – salles arches						
.Location annuelle locaux activités artistiques régulières (110.00 € / trimestre)		440.00 €	440.00 €	460.00 €		
.Location pour des activités diverses : réunions privées – associations hors commune (tarif à la journée)		50.00 €	55.00 €	60.00 €		
RECETTES :		2023	2024	Prop 2025		
Local pour orthophoniste (Rez-de-jardin mairie)						
Indice des loyers : 2.47 %	* Montant du loyer mensuel	162.00 €	168.00 €	400.00 €		
	* Montant des charges mensuel	55.66 €	55.66 €	60.00 €		
Local pour cabinets médicaux (ancienne poste)						
Indice des loyers : 2.47 %	* Montant du loyer mensuel	Par cabinet	310.00 €	321.00 €	330.00 €	
	* Montant des charges mensuel	Par cabinet	110.00 €	110.00 €	113.00 €	
Loyers des logements communaux : par mois						
Logement "la Poste"		323.00 €	334.00 €	342.00 €		
Logement "école du centre "						
Logement Est		340.00 €	352.00 €	360.00 €		
Logement Ouest		340.00 €	352.00 €	360.00 €		
Logement "Ecole du Rain Brice "		340.00 €	352.00 €	360.00 €		
Charges sur logements : chauffage gaz collectif : par mois						
Indice des loyers : 2.47 %	Ecole	125.23 €	125.23 €	128.50 €		
	La Poste	170.60 €	170.60 €	175.00 €		
	Occupation des garages communaux : par mois	30.00 €	30.00 €	30.00 €		
RECETTES :		2023	2024	Prop 2025		
Photocopie Noir et Blanc délivrée en Mairie		Fds de caisse	20.00 €	20.00 €	20.00 €	
Photocopie couleur délivrée en Mairie						
	* Prix public	A4	La feuille	1.00 €	0.50 €	0.50 €
		A3 ou Recto Verso	La feuille	2.00 €	0.50 €	0.50 €
* Associations locales		GRATUIT				
Droits de place - maximum d'encaisse		315.00 €	315.00 €	315.00 €		
a) foires ou marchés	Mètre linéaire	0.60 €	0.60 €	0.60 €		
b) fête foraine/cirque	Forfait droit de place et branchement électrique	250.00 €	250.00 €	250.00 €		
c) divers hors foires	Mètre linéaire	6.00 €	6.00 €	6.00 €		

Cantine scolaire						
Indice coût de la vie = 1,2 %	1/2 tarif pour personnel de service cantine (déduction de la part garderie)					
	Forfait trimestriel année Année scolaire 2024-2025					
	* 2ème trimestre (janv-fev-mars) 2025		144.00 €	150.00 €	152.00 €	
	* 3ème trimestre (avril, -mai-juin) 2025		157.38 €	164.00 €	164.00 €	
	(Année scolaire 2024- * 1er trimestre (sept-oct-nov-dec) 2025 2025)		200.95 €	209.00 €	212.00 €	
	Prix du repas enfant	1.01 au 31.12.2025	4.08 €	4.24 €	4.30 €	
	Prix du repas adulte	1.01 au 31.12.2025	4.86 €	5.05 €	5.10 €	
Garderie périscolaire 1/01 au 31/12/2025		Tarif horaire	1.95 €/h	2.02 €/h	2.05 €	
Travaux en régie pour compte de tiers - Tarifs horaires						
	Main d'œuvre des ouvriers communaux		22.00 €	23.00 €	25.00 €	
	Engin : Chargeur à godet ; tractopelle		50.00 €	52.00 €	54.00 €	
	Véhicules : Camion 2,5 t à 3,5 t		25.00 €	26.00 €	27.00 €	
	Camion 3,5 t à 10 t		22.00 €	23.00 €	24.00 €	
	Fourgonnette (km)		0.35 €	0.36 €	0.37 €	
	Facturation des fournitures :		Prix coûtant	Prix coûtant	Prix coûtant	
Redevance d'occupation du domaine public						
	(PIZZA)		Par an :	110.00 €	110.00 €	110.00 €
	ESSARTS COMMUNAUX (Tarif / are)		0.15 €	0.15 €	0.15 €	
	PANNEAUX "signalétique"/ Commerces-entreprises et activités					
	Nouveau	* panneau simple de 1300*150	115.00 €	115.00 €	115.00 €	
		* panneau double de 1300*150	145.00 €	145.00 €	145.00 €	
		* panneau simple de 1300*250	165.00 €	165.00 €	165.00 €	
		* panneau double de 1300*250	215.00 €	215.00 €	215.00 €	
DEPENSES			2023	2024	Prop 2025	
	. Bon accordé aux nouveau-nés		60.00 €	60.00 €	70.00 €	
	. Arbre de Noël des écoliers (x €/élève)		4.00 €	4.00 €	5.00 €	
	Prix du concours des maisons fleuries :					
	. Prix spécial du jury		80.00 €	80.00 €	80.00 €	
	Prix "Façades"	* 1er prix	60.00 €	60.00 €	60.00 €	
		* 2ème prix	50.00 €	50.00 €	50.00 €	
		* 3ème prix	40.00 €	40.00 €	40.00 €	
	. Prix "Activités"		50.00 €	50.00 €	50.00 €	
	. Prix maisons individuelles :	1er prix	70.00 €	70.00 €	70.00 €	
		2ème prix	55.00 €	55.00 €	55.00 €	
		3ème prix	45.00 €	45.00 €	45.00 €	
	. Prix d'encouragements		30.00 €	30.00 €	30.00 €	
	. Prix du concours des potagers					
		* 1er prix	80.00 €	80.00 €	80.00 €	
	. Prix du concours Photos					
		1 bon d'achat	300.00 €	300.00 €	300.00 €	
		2 bons d'achat	200.00 €	200.00 €	200.00 €	
		2 bons d'achat	100.00 €	100.00 €	100.00 €	
		2 bons d'achat	50.00 €	50.00 €	50.00 €	
	Prix mention très bien au Baccalauréat		70.00 €	70.00 €	70.00 €	
	. Subvention aux classes primaires : voyages de fin d'année					
	. 20 % de la dépense plafonnée à x €/élève		16.00 €	16.00 €	17.00 €	
	. Sorties/visites/spectacles ou autres activités pédagogiques		120 € /classe / trimestre	125.00 € /classe / trimestre	130.00 € /classe/tr	
	. Subvention aux élèves du secondaire pour voyage pédagogique		30.00 €	30.00 €	30.00 €	
	. Subv. Élèves du supérieur ou Ets similaires échanges-projets pédagogiques (1x par an).		50.00 €	50.00 €	50.00 €	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote les tarifs applicables du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, comme indiqués dans le tableau ci-contre.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Affiché le 3 décembre 2024
Pour extrait conforme
Anicet JACQUEMIN, Maire



Anicet JACQUEMIN
2024.12.03 11:37:34 +0100
Ref:7702840-11560683-1-D
Signature numérique
le Maire

Anicet JACQUEMIN